

A ce bulletin devront être joints :

- tous les documents indiqués au chapitre Epreuves
- un curriculum vitae
- deux photos d'identité
- sur une feuille séparée : les éditions musicales utilisées
- 50 €, droits d'inscriptions non remboursables par chèque ou mandat au compte ci-dessous

The following should be attached to this form:

- all documents indicated in the competition information document (chapter « rounds »)
- a resume
- a copy of your ID or passport
- two identity pictures
- on a separate sheet the scores editions that you will use
- the application fee (no reimbursement possible)
- a 50 € cheque, mandate wire or bank wire transfer to the following bank account

The bank information you need may vary according to your country of origin. You will find below as many codes and information as we could provide. Your bank may need only a few of them. Please contact us if you need complementary information to ensure the wire transfer.

Bank Postal address :

Caisse d'Epargne
9, Grand-Place - Béthune
62 400 BETHUNE
France

IBAN - International bank account identifier number (valid in Europe and a few other countries)
FR 76 1627 5103 0004 0028 3190 848

SWIFT code (Bank Identifier Code - BIC)

C.E. DU PAS DE CALAIS (10300). Code BIC : CEPAFRPP627
This code is used worldwide, but it only provides information on the Bank, the Country and the Agency, not on the specific bank account. You may need to add the IBAN number above, or the account number below.

RIB - Relevé d'Identité Bancaire

(used in France and a few other countries -
you may need one of these numbers to complete information above)

| Bank | Agency | Account Number | Key |
|-------|--------|----------------|-----|
| 16275 | 10300 | 04002831908 | 48 |

HEBERGEMENT

L'hébergement des candidats (chambre et petit déjeuner) sera géré et pris en charge par l'organisation du concours.

REGLEMENT

Peuvent participer à ce concours des organistes de toutes nationalités, **âgés de moins de 35 ans le 4 octobre 2014** et qui feront parvenir **avant le 9 juillet 2014 au plus tard** (date de la poste faisant foi) :

- le bulletin d'inscription au concours téléchargeable sur le site : <http://orguebethune.free.fr>
- l'enregistrement sur CD-R en quatre exemplaires suivant les modalités du paragraphe Epreuves.
- le droit d'inscription de 50 €.

Les CD-R enregistrés, ayant reçu un numéro d'anonymat, seront sélectionnés par des membres du jury de présélections. Les résultats seront communiqués par e-mail le **31 juillet 2014**.

Les candidats retenus à l'issue des présélections peuvent accompagner leur programme de finales d'un texte de présentation en français ou en anglais.

Les épreuves seront publiques mais l'anonymat des candidats sera préservé pour le jury jusqu'à l'issue de la première finale à Béthune le 4 octobre 2014.

Les ordres de passage seront tirés au sort.

Le secrétariat du concours pourra mettre deux assistants à la disposition de chaque candidat. Il est permis d'avoir son ou ses propres assistants sauf s'il s'agit du ou des professeurs du candidat.

Les caractéristiques des orgues et leurs compositions sont disponibles sur le site :

<http://orguebethune.free.fr>

La disposition des registres à la console des orgues de Béthune et Saint-Omer sera fournie à l'issue de l'épreuve de présélection.

L'usage des partitions est autorisé.

Les candidats ont le libre choix de l'édition (à préciser).

L'ordre d'interprétation des œuvres est libre.

Les épreuves peuvent être enregistrées, diffusées sur internet, à la radio ou à la télévision. Par leur candidature au concours, et tant que l'usage de ces contenus reste non commercial, les candidats acceptent de céder leurs droits sur tous les enregistrements de leurs prestations durant les épreuves du concours (épreuve de présélection incluse) à l'organisateur du concours, pour 10 ans. Les participants ne peuvent donc prétendre à aucun cachet ni aucun droit sur ces contenus pour les usages pré-listés. Cependant, les conditions seront rediscutées par contrat si un usage commercial est envisagé. La session n'étant pas exclusive, les candidats sont eux-mêmes libres d'utiliser les contenus enregistrés.

Par leur inscription, les candidats s'engagent à accepter les décisions du jury. En cas de litige, seule la rédaction en français du règlement fera foi.

Concours organisé par le Conseil général du Pas-de-Calais en partenariat avec les Villes de Béthune, Saint-Omer, l'Association Orgues en Béthunois et l'association des amis de la cathédrale de Saint-Omer.



5^E CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE



BÉTHUNE & SAINT-OMER (FRANCE)

30.09 > 05.10.2014

5TH INTERNATIONAL ORGAN COMPETITION PIERRE DE MANCHICOURT



Le Festival des Orgues du Pas-de-Calais
Contrepoints62

PIERRE DE MANCHICOURT



CLÔTURE DU CONCOURS : 9.07.2014
[HTTP://ORGUEBETHUNE.FREE.FR](http://orguebethune.free.fr)
[WWW.FACEBOOK.COM/ORGUESENBETHUNOIS](http://www.facebook.com/orguesenbethunois)
CONTACT : BERNARD HÉDIN - 33(0)6 64 93 32 20 - BERNARD_HEDIN@HOTMAIL.COM



5^E CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE



PIERRE DE MANCHICOURT BÉTHUNE & SAINT-OMER (FRANCE)

Le concours est dédié à la mémoire de l'interprète français **Jean Boyer** (1948-2004).

Le 5^{ème} concours international d'orgue Pierre de Manchicourt se déroulera du **30 septembre au 5 octobre 2014** et s'inscrira dans la 9^{ème} édition du « **festival des orgues du Pas-de-Calais, Contrepoints 62** ».

L'édition 2014 associera le grand orgue de Béthune d'inspiration polyphonique nord allemande (Freytag/Tricoteaux, 2001 : 3cl/péd, 44 jeux) au grand orgue romantique de Saint-Omer (Cavaillé-Coll, 1855 : 4cl/péd, 49 jeux).

Découvrir et promouvoir de futurs professionnels « spécialistes » de l'ensemble du répertoire sur deux instruments emblématiques constitue la principale originalité de cette nouvelle édition.

Le concours est ouvert aux musiciens âgés de moins de 35 ans le 4 octobre 2014.

PRIX

Premier Grand Prix Jean Boyer : 5 000 € (meilleur interprète sur les deux orgues).

Premier Prix Pierre de Manchicourt/ Ville de Béthune : 1 500 € (meilleure interprétation du répertoire polyphonique).

Premier Prix Aristide Cavaillé-Coll/ Ville de Saint-Omer : 1 500 € (meilleure interprétation du répertoire romantique).

Ces trois prix peuvent être accordés séparément ou cumulés par un seul candidat.

Second Grand Prix Jean Boyer : 3 000 €

Prix Jehan Titelouze (Prix du Public) /Béthune : 500 €

Prix Alexandre Guilmant (Prix du Public)/Saint-Omer : 500 €

Engagements de concerts

Les lauréats bénéficieront de concerts à Béthune et Saint-Omer.

Les engagements en France et à l'étranger seront précisés ultérieurement.

Enregistrement finales

Les finalistes recevront un DVD avec l'intégralité de leurs finales.

JURY

James David Christie, président/*USA*
Helmut Deutsch/*Allemagne*
Benjamin François/*France*
Benôit Mernier/*Belgique*

Louis Robilliard/*France*
Pascale Rouet/*France*
Liesbeth Schlumberger/*Afrique du Sud*
Jean-Marie Tricoteaux/*Suisse*

Le jury de présélection, composé d'organistes français, sera présidé par Pascale Rouet.

EPREUVES

Présélections sur enregistrement

- 1/ Johann-Sebastian Bach - 1^{er} mouvement de la 6^{ème} sonate en trio BWV 530
- 2/ César Franck - *Cantabile* FWV 36
- 3/ Jehan Alain - *Litanies* JA 119

- Enregistrement de qualité sur CD-R, lisible sur une chaîne hi-fi, en quatre exemplaires.
- Sans montage, parole ou repère acoustique et non édité.
- Authentifié sur l'honneur par le candidat.
- L'enregistrement ne sera pas rendu au candidat.
- Envoyer les CDs avant le **9 juillet 2014** (date de la poste faisant foi).

Éliminatoires publiques - Saint-Omer et Béthune

Saint-Omer - mardi 30 septembre, 14h

- 1/ César Franck - *Cantabile* FWV 36
- 2/ Louis Vierne - *Impromptu* Op. 54/2
- 3/ Jehan Alain - *Litanies* JA 119

Béthune - mercredi 1 octobre, 14h

- 1/ Georg Böhm - *Vater unser im Himmelreich*
- 2/ Johann-Sebastian Bach - 1^{er} mouvement de la 6^{ème} sonate en trio BWV 530
- 3/ Dietrich Buxtehude - *Praeludium en mi mineur BuxWV 142* ou *Praeludium en ré mineur BuxWV 140* ou Bruhns - *Praeludium en mi mineur (le grand)*

Finales publiques - Béthune et Saint-Omer

Les finales devront intégrer une œuvre contemporaine composée après 1990 et d'une durée maximale de 10 minutes. Cette œuvre pourra être jouée soit à Béthune soit à Saint-Omer. Aucune reprise des pièces jouées lors des épreuves précédentes n'est possible.

Béthune - samedi 4 octobre, 14h

- 1/ Programme libre de 30 à 35 minutes de musique incluant :
Johann-Sebastian Bach - *Fantaisie et fugue en sol m BWV 542*
ou *Concerto en ré m BWV 596*

Saint-Omer - dimanche 5 octobre, 14h

- 2/ Programme libre de 30 à 35 minutes de musique incluant :
César Franck - 2^{ème} choral FWV 39 ou *Fantaisie en la FWV 39*

BULLETIN D'INSCRIPTION - APPLICATION FORM

5^E CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE PIERRE DE MANCHICOURT BÉTHUNE & SAINT-OMER 2014

A renvoyer **avant le 9 juillet 2014** à l'adresse du secrétariat :
The following application form must be filled in and sent out before July 9th 2014 latest - postmarked - to the following address :

CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS
Concours d'orgue Béthune/Saint-Omer
Ecole municipale de musique
Rue Lebas
F-62400 BETHUNE

Contact : Bernard HEDIN - Port : 33 (0) 6 59 17 53 18 – 33 (0) 6 64 93 32 20
- E-mail : bernard_hedin@hotmail.com

Nom : Prénom :
Last name First name

Qualité ou Profession :
Occupation

Adresse :
Address

Ville : Code Postal :
City City number

Pays :
Country

Tél :
Phone Numbers

E-mail :